



# Journée d'étude

## « Enjeux et perspectives de la recherche sur la corruption au 21e siècle »

### PROGRAMME

9 MARS 2022

École nationale de la magistrature, grand amphithéâtre, Quai aux Fleurs, Paris 4ème



Institut des Études  
et de la Recherche  
sur le Droit et la Justice

## « Enjeux et perspectives de la recherche sur la corruption au 21e siècle »

Dans le cadre de sa programmation scientifique de 2019, la Mission de recherche Droit et Justice a lancé un appel à projets sur les atteintes à la probité dont l'ambition était, d'une part, d'apporter des éléments d'analyse des phénomènes de corruption afin de permettre une meilleure appréhension par les pouvoirs publics de leur dimension sectorielle en France et, d'autre part, de proposer une analyse des mécanismes de perception afin de permettre une meilleure effectivité des mécanismes de prévention et de répression.

L'échec de cet appel à projets qui n'a suscité aucune candidature a conduit la Mission de recherche Droit et Justice, en partenariat avec l'AFA, à établir une convention de recherche confiée à un jeune chercheur, **Maxime Agator**, pour dresser un panorama des recherches existantes sur la corruption et une réflexion sur ce qui explique la rareté relative de travaux français en la matière. L'approche retenue s'est voulue pluridisciplinaire afin de prendre en compte toutes les facettes du phénomène et d'identifier les perspectives possibles de recherches en sciences humaines et sociales [1].

L'IERDJ - qui succède à la Mission de recherche Droit et Justice et à l'IHEJ - et l'Agence française anti-corruption souhaitent maintenant réunir chercheurs, enseignants-chercheurs et praticiens autour de tables rondes consacrées aux enjeux et perspectives de la recherche sur la corruption au 21ème siècle. L'objectif est de mobiliser la communauté scientifique pour travailler sur la corruption et de dégager des pistes de réflexion propres à susciter la recherche de demain sur la corruption sur un plan national, européen et international, une recherche reposant notamment sur l'analyse de données empiriques.

[1]. Maxime Agator *La corruption vue par les sciences humaines et sociales*, Etat de l'art rendu à la Mission de recherche Droit et Justice en 2021.



• 8h45

## Accueil des participants

• 9h00

## Introduction

**M. Elie RENARD**, directeur adjoint de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM)

**Mme Valérie SAGANT**, Directrice de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)

**M. Charles DUCHAINE**, Directeur de l'Agence française anticorruption (AFA)

• 9h30

**M. Maxime AGATOR**, *La corruption vue par les sciences humaines et sociales*, État de l'art rendu à la Mission de recherche Droit et Justice en 2021<sup>1</sup>

## Thème de la matinée : Le profils des corrupteurs et les relations de corruption

Partant du constat de la difficulté à définir la corruption, du flou des frontières entre différentes notions et de pratiques mouvantes, les débats de la matinée seront consacrés à mieux définir les approches juridiques et sociologiques de la corruption et à mieux identifier la corrélation entre la corruption et le

profil de son auteur. Il s'agira notamment d'appréhender la corruption au-delà du droit, de mobiliser les outils issus de champs de recherche plus larges comme ceux de la délinquance en col blanc, la criminologie, la sociologie de la déviance et de la délinquance économique et de sortir des approches abstraites trop générales pour s'ancrer dans une réalité empirique. Enfin, il s'agira d'interroger la recherche et les praticiens sur l'existence éventuelle d'un profil type du corrupteur et ses déterminismes.

## Modérateur :

**M. Jean-Marie BRIGANT**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université du Mans, membre de l'Observatoire de l'éthique publique

• 10h00 - 11h00

## Table ronde 1

Réflexion à partir des profils de corrupteurs : comment appréhender le passage à l'acte ?

Cette première table ronde sera consacrée à une approche par la sociologie de la délinquance et de la déviance : qu'est-ce qui détermine le passage à l'acte ? Comment caractériser cette délinquance invisible (délits sans délinquants) ? S'agit-il d'une délinquance des élites ?

**M. Anthony AMICELLE**, politiste, Science Po Bordeaux, sociologie de la délinquance économique et financière

**M. Jean-Luc BLACHON**, Procureur de la République financier adjoint

**M. Guillaume HÉZARD**, Commissaire divisionnaire, Chef de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales à la Direction centrale de la police judiciaire

11h - 11h15 : Échanges avec la salle

11h15-11h30 : Pause

• 11h30 à 12h30

## Table ronde 2

Saisir les transgressions : comment étudier les relations de corruption ?

L'étude des relations de corruption et ses méthodes évoluent. La théorie dite du « principal agent » a pu être critiquée en raison de sa décontextualisation et une nouvelle réflexion axée sur « l'action collective » s'est développée. La deuxième table ronde permettra d'aborder les questions des frontières, le rôle et l'impact de la médiatisation de certaines « affaires », le rôle des lanceurs d'alertes et des victimes, de même que l'impact des crises et du numérique.

**Mme Clotilde CHAMPEYRACHE**, Maîtresse de conférences au Conservatoire national des arts et métiers

**M. Serge TOURNAIRE**, Premier Vice-Président chargé de l'instruction près le Tribunal Judiciaire de Nanterre

**Mme Rose-Marie HUNAUT**, Présidente des 11ème et 32 chambres du Tribunal judiciaire de Paris

12h30 - 12h45 : Échanges avec la salle

Pause déjeuner

<sup>1</sup> Disponible en ligne : <http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2021/05/Etat-de-l-art-corruptionVFHD7AFA-1.jpg>

## Thème de l'après-midi : les perceptions sociales et réactions institutionnelles

Depuis la dernière grande étude CEVIPOF menée sous la houlette de **Pierre Lascoumes** en 2003 et 2006 sur le thème « *Corruption et démocratie* », aucun travail d'envergure similaire n'a été mené. Pourtant, la corruption demeure un sujet d'actualité et d'inquiétude, ses effets directs mais aussi indirects sur la démocratie, l'économie ou la cohésion sociale sont discutés. Les enquêtes des médias et les réactions de l'opinion publique s'internationalisent de plus en plus. Pourtant, la mesure objective du phénomène de corruption et l'appréhension des relations croisées à l'échelle mondiale demeurent insuffisantes.

### Modérateur

**M. Emmanuel CHIRAT**, Procureur européen délégué

### • 14h30- 15h30

#### Table-ronde 3

**La fabrique des perceptions : comment se construisent les perceptions et les réactions sociales de la corruption ?**

Comment se construit la perception de la corruption - entre moralité et tolérance ?

Une certaine bienveillance des citoyens à l'égard d'élus condamnés pour des faits de corruption a pu être observée. La réaction à l'égard de la corruption mobilise différentes catégories d'analyse critique, d'entendement, de jugement moral, d'éthique qu'il serait utile de mieux cerner. La perception des lanceurs d'alerte – entre les figures du héros et du traître – évolue et leur rôle a été démontré dans la prévention, la détection et la répression de certains faits de corruption. Quelle place occupent les médias dans cette prise de conscience ? Leur rôle d'investigation autant que d'information du grand public, s'avère également de plus en plus dense dans le cadre d'enquêtes internationales de longue haleine – qui peuvent d'ailleurs fournir de riches matériaux de recherche.

**M. Pim VERSCHUUREN**, Enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2 (Laboratoire VIPS), spécialisé sur la gouvernance, l'intégrité et la géopolitique du sport

**M. Patrice DEMOLY** Commissaire général, Chef de la Division Nationale des Enquêtes à l'Inspection Générale de la Police Nationale

**M. Eric ALT**, Vice-Président de l'association Anticor.

### 15h30 - 15h45 : Échanges avec la salle

### 15h45- 16h00 : Pause

### • 16h00-17h00

#### Table ronde 4

**Mesurer la corruption : outils et circulation internationale des outils de lutte contre la corruption**

Des outils pour mesurer objectivement le phénomène corruptif, par exemple au moyen des décisions de justice, ont été créés ou sont en projet. Par ailleurs, depuis dix ans, la création de services spécialisés d'enquête et de poursuites pour lutter contre la corruption, de même qu'un ensemble de dispositifs de prévention et de détection de la corruption au sein des grandes entreprises et des acteurs publics, se sont développés. Pour autant, certains acteurs, tels les ONG de lutte contre la corruption, alertent sur la persistance voire l'augmentation du phénomène de corruption, notamment en temps de crise. D'autres instruments s'attachent donc à mesurer la perception de la corruption, pour compléter les apports des outils précités et, surtout, mieux prendre en compte le caractère par essence dissimulé de ce phénomène. Leurs évolutions ne sont en effet pas forcément corrélées, ce qui amène à s'interroger sur le faisceau de méthodes à mobiliser pour avoir une idée précise de ce phénomène, en multipliant les points de vue et les postes d'observation. Des outils internationaux issus du *new public management* ont été mis en place : quel bilan en tirer ?

**Mme Sofia WICKBERG**, politiste, professeure assistante, Université d'Amsterdam

**Mme Laurence FABRE**, Responsable du programme secteur privé chez *Transparency international*

**Mme Mathilde POULHES**, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, préfiguratrice du bureau des études statistiques sur la lutte contre les stupéfiants, la délinquance économique et financière et la traite des êtres humains

**M. Frédéric BOEHM** Économiste et analyste politique, Division de l'intégrité dans le secteur public (PSI), Direction de la Gouvernance publique, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

### 17h00 - 17h15 : Échanges avec la salle

### • 17h30

#### Conclusion

**Mme Françoise DREYFUS**, Professeure émérite à l'université Paris 1, membre du CESSP



**Inscription gratuite mais obligatoire à :**

[inscriptions@gip-ierdj.fr](mailto:inscriptions@gip-ierdj.fr)

**jusqu'au 28 février 2022**

Accès

**ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**  
**3 TER, QUAI AUX FLEURS 75004 PARIS**  
**Salle du grand amphithéâtre**

(dans la limite des places disponibles, en fonction de l'évolution des règles sanitaires, port du masque obligatoire)

Le colloque sera disponible en direct et en rediffusion  
quelques jours après l'évènement sur notre site :

[Journée d'étude du 9 mars](#)

Cette journée est éligible à la formation continue des magistrats

Avec la collaboration de Léa Delion,  
Responsable de la valorisation

Maquettage - Laetitia Louis-Hommani,  
communication de l'IERDJ  
Février 2022

Photo de couverture © Canva



Institut des Études  
et de la Recherche  
sur le Droit et la Justice